

Appel à Projets 2027 EMERGENCE TREMPLIN

Département de recherche CHANGES

Lancement de l'AAP : **12 octobre 2026**

Date limite pour déposer votre projet : **16 novembre 2026**

Validation en conseil de département : **10 décembre 2026**

L'AAP Emergence Tremplin proposé par le département CHANGES ne vise pas à financer une recherche proprement dite, ni même à lancer une recherche exploratoire mais à **jeter les bases d'une équipe de recherche solide qui s'engage dans le projet de candidater à un appel d'offre de recherche national ou européen hors établissement** (ANR, région, Europe, autres).

Les fonds permettent par exemple notamment d'organiser des sessions de travail avec des partenaires locaux et/ou externes à Bordeaux, de faire venir des collègues ou des équipes pour ces réunions de travail. Les fonds permettent aussi de collecter des données, de financer des stages qui viennent en soutien à cette collecte.

Durant une période d'un an, le lauréat.e pourra compter également sur l'aide du département pour un accompagnement scientifique (recherche de partenaires d'envergure ou de ressources techniques spécifiques pour constituer des consortiums, appel à la mobilisation dans la communauté Changes pour compléter la future équipe, mise en place d'ateliers de travail avec invitation lancée à la communauté CHANGES (+ autres ressources scientifiques utiles) pour développer l'équipe porteuse...). Le lauréat.e sera aussi orienté.e vers les services de l'Université spécialisés dans le montage des dossiers (SMSP, cellule Europe, conseils budgétaires et financiers...).

Conditions d'éligibilité minimales :

- Les porteurs.euses doivent être des EC rattaché.es aux unités de recherche de CHANGES, les « chercheurs.euses associé.es » ainsi que les professeurs émérites ne sont pas éligibles ;
- Ne pas avoir obtenu un financement « émergence » sur un projet identique ou proche l'année précédente ;
- Demande de financement au département Changes de 8 000 euros ;
- L'intégralité des dépenses et activités doivent être engagées avant le 31 décembre 2027 ;
- Un projet déjà financé dans le cadre de l'appel « émergence » ne pourra donner lieu à un second financement dans l'AAP « doctorants.es ».

Pièces obligatoires à fournir au dossier

- Remplir le formulaire Framafoms ;
- Remplir et déposer dans le formulaire les fichiers complémentaires :
 - o Document présentation du projet
 - o Budget détaillé et équilibré (dépenses = recettes)
 - o Visas DU et gestionnaire d'unité
- Fournir les devis si nécessaires
- Fournir tous documents nécessaires à la lecture et analyse de votre dossier (annexes)

Modalités d'évaluation

Les candidatures seront expertisées par un comité scientifique extérieur puis par l'ensemble du conseil.

Le jour du Conseil de département, le/la des porteur.euse principal.e du projet sera auditionné.e. 5 min seront attribuées à la présentation du projet puis les membres du conseil auront 5 min de questions/réponses.

Ainsi veuillez à vous rendre disponible le jeudi 10 décembre après-midi.

Le conseil évaluera les dossiers en fonction de :

- L'aspect complet du dossier ;
- Leur qualité scientifique ;
- La pertinence de la structuration d'équipe proposée
- Les retombées pour la communauté.